



Urgences du CHU de POITIERS : Le marathon des paramédicaux censuré !

**« Je ne sais même plus si on doit en rire ou en pleurer ou tout casser ! »,
réaction d'un soignant désabusé, écœuré...**

Les paramédicaux des Urgences sont très nombreux à réagir à l'article de la Nouvelle République du 10/08/2024 qui décrit une amélioration de la situation estivale sur un plan médical par rapport aux années précédentes. L'article occulte complètement d'aborder la détresse des paramédicaux qui quant à elle est arrivée à son paroxysme cette année.

Vers un record olympique ?

La course est lancée depuis des semaines au CHU de POITIERS. L'hôpital, avec un taux de « remplissage » maximal, fleurte chaque jour avec la saturation. Tous les services sont engagés dans l'épreuve et les fermetures estivales de lits n'arrangeant pas la situation globale, celle des Urgences tout particulièrement qui se trouvent en première ligne. Résultat : les patients passent beaucoup plus de temps aux Urgences dans l'attente de leur trouver un lit d'hospitalisation. L'effectif minimum paramédical ne peut être assuré 24h/24. La crainte de l'erreur ou de l'oubli est permanente. Il n'y a pas eu de catastrophe à déplorer jusqu'à présent mais à quel prix ! Et, à en lire la presse locale, tout irait bien ?

Courses d'obstacles : des abandons en cascade...

Les agents multiplient les retours sur repos ou vacances pour palier à l'absentéisme, l'encadrement ne peut pas faire davantage en termes d'investissement. Le syndicat CNI a déposé le 26 juillet un Danger Grave et Éminent pour alerter la Direction. Nul doute, dans les semaines qui viennent, chaque agent devrait encore en voir de toutes les couleurs... Que dire des patients ?

Une provocation destructrice ?

Jamais le décalage n'aura été aussi grand entre l'information et la réalité du terrain. Nier l'affluence des patients aux Urgences, les conditions de travail déplorables et l'absentéisme de son personnel qui en découle est d'une terrible cruauté.

Si En cette période estivale, la main d'œuvre paramédicale manque cruellement et les solutions de remplacement sont extrêmement difficiles à trouver. Mais de lutter contre une communication angélique qui occulte toutes les souffrances endurées, les agents des Urgences s'en seraient bien passés. Le Syndicat CNI du CHU de POITIERS ne pouvait que réagir au nom du personnel. Sommes-nous tous vraiment dans le même bateau ?

Sandrine BOUICHOU, Infirmière
Présidente du Syndicat CNI du CHU de POITIERS
Tél : 06 89 04 77 33 / Mail : cni@chu-poitiers.fr

